

**DECISION N° 20231002_P_102
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec l'association « La soupe aux étoiles » pour la représentation d'un spectacle « N'en jetez plus » dans le cadre du projet parentalité 2023, en faveur des enfants du territoire de plus de 6 ans et leur parent.

Le Président,

N° 20231002_P_102

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Association La soupe aux étoiles
10, rue Henri DUNANT
42100 SAINT ETIENNE**

Pour la représentation d'un spectacle « N'en jetez plus » en faveur des enfants de plus de 6 ans et leur parent dans le cadre du projet parentalité 2023.

Date :

Le vendredi 10 Novembre 2023

Lieu :

Espace Socio Culturel de la Séauve sur Semène.

Effectifs :

Jauge de 100 personnes environ

Montant : 760€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 2 Octobre 2023

Le Président,

Frédéric GIROD



AR Prefecture

043-244301131-20231002-20231002_P_102-AU
Reçu le 09/10/2023